

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Centre technique
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 6876 du 14 février 2011 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général du centre technique de la gendarmerie nationale**

NOR : IOCJ1102324S

Le commandant du centre technique de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision n° 34833 du 1^{er} décembre 2010 (NOR : IOCJ1029451S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} mars 2011 :

Grand Jean-Marc	Nigend : 116 706	Numéro de livret de solde : 5 219 688
-----------------	------------------	---------------------------------------

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} mars 2011 :

Galaup Alain	Nigend : 104 911	Numéro de livret de solde : 5 163 076
Dimmers Patrick	Nigend : 128 162	Numéro de livret de solde : 5 271 124

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} mars 2011 :

Supligeon Philippe	Nigend : 162 691	Numéro de livret de solde : 8 019 594
Martinez-Raposo Stéphane	Nigend : 164 857	Numéro de livret de solde : 8 021 471
Boedec Sandrine	Nigend : 164 871	Numéro de livret de solde : 8 021 412

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} mars 2011 :

Urbain Gérard	Nigend : 179 350	Numéro de livret de solde : 8 029 593
Briffa Christophe	Nigend : 187 208	Numéro de livret de solde : 8 038 313
Trouilhat Florence	Nigend : 149 721	Numéro de livret de solde : 8 007 588

Fait le 14 février 2011.

Le colonel,
commandant le centre technique de la gendarmerie nationale,
O. GUERIF